

Compte-rendu de réunion Conseil de quartier du Bourg

Séance du 13 novembre 2021

La municipalité introduit la séance en remerciant les participants.es de leur présence et en rappelant que ce sont les premiers conseils de quartier qui se tiennent depuis deux ans, la période électorale et la crise sanitaire n'ayant pas permis de les réunir avant.

La municipalité présente les travaux faits ou à venir :

- Créations de 12 places de parking rue PVC devant Louise Michel
- Réfection de la chaussée autour de l'église
- Réfection du parking de l'école Jean Moulin
- Poursuite de l'aménagement chemin du Tour de Ville
- Début des travaux de la zone de Maurepas
- Travaux d'aménagement du Bois du Moulin des Marais

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, à retrouver dans *L'évolution* ou sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Question: Il n'y a pas assez de cantonniers et pas assez de poubelles notamment en face de l'auberge du Cheval blanc. Des dépôts sauvages sont aussi constatés. Réponse: Les tournées des cantonniers ne doivent pas laisser de rues non nettoyées, il faut signaler lorsqu'un endroit n'est pas couvert. Par ailleurs il existe un grand manque de civisme de la part de ceux qui jettent leurs déchets par terre. Les services vont étudier les rajouts de poubelles à certains endroits stratégiques. Les dépôts sauvages font l'objet quand c'est possible d'une plainte et d'un ramassage par les services lorsqu'ils sont sur le domaine public de la ville.

Question : Que faire en cas de conflit de voisinage ? **Réponse :** Différents services de la ville peuvent répondre à des questions qui divisent les voisins.es Sinon, un médiateur de la République tient des permanences à l'Espace solidarité.

Question : Des entreprises, comme rue Camille Lemoine ou aux entrées de ville, font du bruit nuit et week-end et engendrent des circulations de poids lourds qui dégradent les trottoirs et sont dangereuses.

Réponse : La Ville est en contentieux avec un certain nombre de ces entreprises. Il s'agit souvent de situations où une nouvelle entreprise s'implante sans tenir compte des nuisances engendrées et sans que le propriétaire les informe des règles. Pour alimenter les procédures, les habitants.es ne doivent pas hésiter à faire part aux services des faits constatés et continuer d'appeler la police nationale ou municipale pour les dérangements subis.

Question: Pouvez-vous faire respecter l'interdiction de stationner sur lignes jaunes, notamment rue Camille Lemoine, ainsi que faire le rappel aux habitants.es de rentrer leurs poubelles ?

Réponse : Oui, le service va intensifier ses passages. Les habitants.es doivent appeler lors des nuisances constatées pour favoriser les interventions en temps réel et l'efficacité du déplacement. Les rappels seront faits. **Question:** Sur le parking rue Fulbert Lenfant certaines voitures ne bougent pas.

Réponse : Il faut prendre contact avec le service sécurité et prévention qui se déplacera pour procéder aux relevés et enclencher les procédures d'enlèvement.

Question : Il y a un problème de séparatif des eaux usées et pluviales rue Fulbert Lenfant et impasse de l'Avenir

Réponse : Un point sera fait avec l'agglomération, et une réunion sera faite avec les habitants.es Il y a une question de rétrocession à traiter également.

Question : Au cimetière, les toilettes sont parfois fermés en dehors des horaires prévus et mal entretenus. Par ailleurs il conviendrait d'équiper le site d'une cloche pour signaler la fermeture.

Réponse : Les procédures internes vont être revues afin que l'exécution des tâches soit assurée plus efficacement. L'idée d'une cloche est retenue.

Question: L'aéroport a-t-il changé l'orientation de ses pistes ? Les avions semblent plus près et plus bruyants.

Réponse: Le sens de décollage et d'atterrissage dépend du sens du vent. Par ailleurs suivant ce même sens du vent, le bruit peut être plus ou moins amplifié. Le service environnement va en outre se renseigner pour savoir si une quelconque modification est intervenue récemment.

Question : Un habitant n'a plus la fibre depuis un mois et demi.

Réponse : Cela semble être une réponse anormalement longue du prestataire. L'habitant peut tenir informée la Ville si la situation perdure afin qu'elle tente d'intervenir auprès du prestataire.

Question: Les problèmes continuent au niveau de la Grange rue Camille Lemoine et une personne au fond de la rue a mis des barrières sur le trottoir pour empêcher le stationnement.

Réponse : La Grange est un sujet sensible. La Ville a gagné un procès contre le marchand de sommeil. Cependant les situations de relogement sont complexes et le travail social prend du temps. Concernant le fond de la rue, le service urbanisme va se renseigner sur les limites de propriété.

Question : Rue de Juilly, au carrefour 8 mai 1945, il y a régulièrement une voiture stationnée sur la bande jaune, ce qui réduit la visibilité et crée une zone d'accident.

Réponse : Les ASVP et la police intercommunale passeront le soir pour verbaliser.

Maison de quartier du Bourg

85 rue Paul Vaillant-Couturier 77290 Mitry-Mory

Tél.: 01 60 21 19 09

www.mitry-mory.fr mairie@mitry-mory.fr